



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 2 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain GLADE**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
27/06/2025	27/06/2025	19	10	12	14

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie		X	
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine	X		
M. PELIZZON Philippe		X	Mr PONTIER Michel
Mr PELLIZZARI Gérard	X		
Mme LAGATTU Laetitia	X		
Mme HAAS Valérie		X	
Mr FARGES Cédric		X	Mr GLADE Alain
Mme MARTINEZ Sonia	X		
Mr SOUBAYE Nicolas		X	
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion		X	
Mr SIRET Gérard		X	
Mme MARTINEZ Francine	X		
Secrétaire de séance	Mme MONMAYRAN Michèle		

Délibération n°2025-07-02-01

Résultat du vote	14 pour
------------------	---------

Objet : Convention d'autorisation de passage de réseau électrique

Le groupe scolaire de la commune est à l'heure actuelle raccordé sur le compteur électrique du complexe sportif de la commune.

Or, la compétence scolaire étant celle de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, il convient de séparer les branchements. A ce titre, la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a commandé une étude pour réaliser ces travaux.

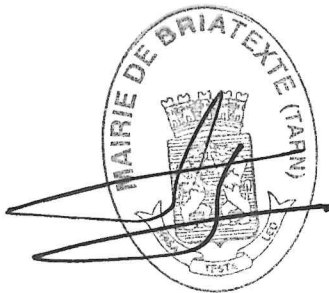
L'ouvrage nécessitant ce raccordement traverse une parcelle communale. Il est donc nécessaire de signer une convention pour autoriser le passage de réseau électrique basse tension (BT) et la pose de 2 coffrets de raccordement réseau BT 220/380 V sur la parcelle B284.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- ✓ **D'AUTORISER** M. le maire ou son représentant à signer ladite convention annexée à la délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is written over the text "Le secrétaire de séance".